



Informations municipales Décembre 2021

Défilé de Saint Nicolas

Le patron des écoliers sera de passage dans la commune le **Samedi 04 décembre à partir de 16h30 dans les lotissements et le dimanche 05 décembre à partir de 16h30 dans le cœur du village**. Tout comme l'an passé, St Nicolas accompagné du Père Fouettard et des Lutins défilera sur son char et chaque enfant jusqu'à 14 ans, viendra chercher ses friandises devant son domicile.



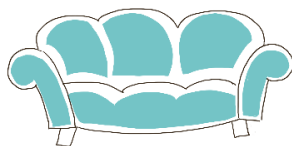
Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée du **23 au 31 décembre 2021**. En cas d'urgence, vous pouvez contacter le Maire ou les Adjointes.



City park

Le terrain multisport rue des Violettes est à présent équipé d'un éclairage jusque 22h.



Une benne à meubles s'implante à la déchetterie de Bouzonville.

Depuis le 23 novembre 2021, une nouvelle benne à meubles s'est implantée à la déchetterie de Bouzonville.

Tous les objets, éléments d'ameublement et d'agencement sont pris en charge par Eco-mobilier pour leur donner une seconde vie. (Exemples : les boîtes de rangement, caisses, paniers et poubelles, supports de jardinières, mobilier animalier, panneaux de bois à la découpe, patères...).

Quel que soit le matériau (meubles mono ou multi-matériaux) ou l'état (meubles cassés, abîmés, en morceaux, sales, déchirés...), déposez vos meubles dans cette nouvelle benne !

Attention :

- Le tri des matières est fait par les prestataires d'Eco-mobilier pour les orienter vers le recyclage ou la valorisation énergétique. Les matériaux d'ameublement minéraux sont acceptés (miroirs, verre...).
- Les meubles de rangement doivent être vidés de leur contenu. Retirer vasques, éviers, éléments électriques encastrés (hottes, plaques, spots...).
- Des planches de bois ou métalliques provenant d'une étagère sont à mettre dans la benne Eco-mobilier (et pas dans la benne bois ou la benne ferraille)..

Plus d'infos sur le site de la CCB3F, rubriques « services », « environnement » puis « déchetterie » :

<http://www.ccb3f.fr/services-communaute-communes-bouzonvillois-moselle-lorraine/environnement/decheteries/>



Accès aux déchetteries de Rettel, Halstroff et Bouzonville

Au 1^{er} trimestre 2022, des cartes d'accès vous permettront de pénétrer dans les déchetteries du territoire de la CCB3F. Nous reviendrons vers vous pour la distribution.

Demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne

A partir de l'année prochaine, il sera possible d'effectuer les demandes de permis de construire, les déclarations préalables et autres demandes d'urbanisme sur le site internet de la CCB3F, rubrique « Aménagement ». Nous vous communiquerons les détails prochainement sur les différents supports d'informations.

Ramassage des sapins de Noël

Durant tout le mois de janvier, les ouvriers communaux passeront ramasser vos sapins de Noël. Il vous suffira de les déposer devant votre domicile. Veuillez toutefois ne pas les sortir le week-end.



Informations générales Décembre 2021

La Boussole : programme des ateliers parentalité de la CCB3F

Voici les prochains ateliers de notre secteur :

- le 08/12 de 10h à 11h, salle des fêtes de Rettel : **Atelier yoga enfant/parent** (enfants de 6 à 10 ans)
- Le 08/12 à 17h30 au périscolaire d'Anzeling : **Atelier « Devenir parent »**
- Le 17/12 à 20h à Rettel : **Atelier Jeux de société** (enfants à partir de 10 ans avec leur parent)

Renseignements et inscription préalable obligatoire au 06 31 09 32 55 ou familles@ccb3f.fr

Voir le programme complet sur le site de la CCB3F : www.ccb3f.fr/la-boussole

Relais Assistants Maternels – RAM - de la CCB3F

Les prochaines animations sont :

- le 08/12 à 9h30 à Brettnach : **Biscuit de Noël**
- Le 09/12 à 9h30 à Waldwisse : **Relaxation et massage**
- Le 14/12 à 9h30 à Chemery-Lès-Deux : **Contes de Noël**
- Le 16/12 à 9h30 à Waldwisse : **Contes de Noël**

Renseignements et inscription préalable obligatoire au

07 88 19 29 35 ou 03 82 500 414 ou ram@ccb3f.fr

Plus d'infos sur le site de la CCB3F rubriques « petite enfance »

puis RAM : www.ccb3f.fr/ram/



Conciliateur de justice

Le nouveau conciliateur de justice, Noël BERTAUX tient **des permanences à la mairie de Sierck-les-Bains** et peut être joint au 07 86 91 10 35.

La conciliation de justice est un mode amiable de règlements des différends, souvent qualifiés de différends de la vie quotidienne. C'est une procédure simple, rapide et gratuite pour les parties, qui, si elle aboutit, donne lieu à la signature par les Parties et le Conciliateur, d'un procès-verbal total ou partiel. La conciliation concerne uniquement les domaines de la consommation, relations de voisinage, relations locataires/ bailleurs et copropriétés, litiges entre personnes, litiges commerciaux, droit rural et litiges prud'homaux.